

DISCOURS PRONONCE PAR MAHAMADOU ISSOUFOU
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU NIGER

AU SOMMET DE RIO+20 LE 20 JUIN 2012

Monsieur le Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies ;

Madame la Présidente de la République Fédérale du Brésil ;

Excellences, Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etats et de Gouvernements ;

Monsieur le Président de la Conférence ;

Mesdames et Messieurs ;

A l'entame de mon propos, permettez- moi tout d'abord de remercier très sincèrement le Gouvernement et le Peuple du Brésil, pour l'hospitalité généreuse dont ma délégation et moi-même avons été l'objet depuis notre arrivée en terre brésilienne.

Mesdames et Messieurs,

«L'humanité a peu de chance de réussir à gérer sa relation avec la nature, à moins d'apprendre à mieux gérer les relations entre humains », déclarait le Canadien Maurice Strong lors de la conférence des Nations Unies, organisée en 1972, il y a 40 ans à Stockholm. Ce fut la première conférence qui fit explicitement référence à l'environnement. Depuis, se sont tenues les conférences de Nairobi (1982), de Rio (1992), de Johannesburg (2002). Néanmoins, malgré les déclarations, les unes plus porteuses d'espoir que les autres, l'humanité n'a pas encore réussi à mieux gérer les relations entre humains à plus forte raison à gérer sa relation avec la nature.

La persistance d'un niveau élevé de pauvreté dans le monde, particulièrement en Afrique sub-saharienne en témoigne éloquemment.

MESDAMES ET MESSIEURS,

Aujourd'hui encore près du quart de la population mondiale vit avec moins de deux dollars par jour et souffre de la faim. Pourtant, le PIB mondial a été multiplié par trois et la production alimentaire mondiale est largement supérieure aux besoins des 7 milliards d'êtres humains que porte notre planète. La pauvreté et la faim dans le monde n'ont d'autres causes que les inégalités qui existent entre les pays et à l'intérieur de chaque pays. Ces inégalités constituent le principal obstacle à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) d'ici 2015. Lutter contre les inégalités dans le monde est donc la première décision que notre sommet se doit de prendre si nous voulons réaliser ces objectifs et asseoir véritablement un développement durable.

MESDAMES ET MESSIEURS,

Un modèle de développement qui ne permet pas d'éradiquer la pauvreté et la faim ne saurait préserver la nature. Les changements climatiques caractérisés par la récurrence de phénomènes extrêmes tels que les inondations et les sécheresses, la réduction de la diversité biologique, la dégradation des écosystèmes, attestent de l'urgence des défis à relever. L'engagement de réduire d'ici 2017, les émissions des gaz à effet de serre à 40% de leur niveau de 1990, ne sera probablement pas tenu. Au contraire nous assistons à un accroissement continu de la concentration de gaz carbonique dans l'atmosphère. De même, la communauté internationale n'a pas apporté le soutien indispensable à la mise en œuvre des conventions des Nations Unies sur le climat, la biodiversité et la désertification.

Par ailleurs, l'engagement pris, depuis les années 1970, par les pays développés de

porter le niveau de l'aide publique au développement à 0,7% de leur PIB, n'est toujours pas honoré. Il en est de même de celui plus récent de consacrer 0,15% à 0,20 % du PIB aux pays les moins avancés. Enfin, la gouvernance politique, économique, sociale et environnementale mondiale actuelle ne permet pas d'assurer au monde la stabilité politique et les progrès économique et social ainsi que la protection de la nature dont il a tant besoin.

MESDAMES ET MESSIEURS,

Nous avons donc le devoir de nous ressaisir au plan national comme au plan international. A cet égard, les thèmes du présent sommet qui portent sur l'économie verte dans le contexte du développement durable et de l'élimination de la pauvreté ainsi que le cadre institutionnel du développement durable nous donnent l'occasion de réaffirmer et de renforcer les engagements déjà pris, et d'identifier de nouveaux défis à relever.

Au plan national le Niger s'est résolument engagé dans la mise en œuvre, depuis plus d'un an, d'un programme ambitieux de renaissance. Ce programme, conçu dans la perspective d'un développement durable, met l'accent sur la bonne gouvernance politique et économique, l'exploitation rationnelle des ressources naturelles, les infrastructures énergétiques et de communication et partant, sur la lutte contre la pauvreté à travers le développement des secteurs de l'éducation, de la santé, de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement ainsi que celui de la sécurité alimentaire.

S'agissant plus spécifiquement de la sécurité alimentaire, mon pays s'est engagé à travers l'initiative 3N, « les Nigériens nourrissent les nigériens », dans une véritable révolution verte, conçue à l'image du programme « faim zéro » du Président Lula Da Silva. Protéger le premier capital de production que constitue la terre en restaurant les sols notamment à travers l'agroforesterie, augmenter la production agro-sylvo-

pastorale et halieutique et la valoriser tels sont, entre autres les objectifs de cette initiative. Cette révolution écologique nous paraît la voie la mieux appropriée pour combattre la pauvreté.

Au plan international, la promotion des politiques vers une économie verte dans le contexte du développement durable et de l'élimination de la pauvreté doit viser la réduction des inégalités, l'accroissement de l'aide publique au développement, y compris à travers des financements innovants tels que la taxation des transactions financières internationales, l'accroissement des investissements directs étrangers en faveur des pays en développement, le transfert de technologie pour réduire l'écart de compétitivité entre le Nord et le Sud. A cet effet, des initiatives ont été engagées lors de la conférence tripartite France-Brésil-Afrique sur la coopération scientifique et technique en matière de lutte contre la désertification, tenue à Niamey, au Niger en octobre 2011.

De manière plus spécifique, je voudrai en ma qualité de Président en exercice du sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) lancer un appel pressant à la communauté internationale à se mobiliser pour sauver ce lac qui a perdu en un siècle plus de 90% de la superficie de son plan d'eau.

Mesdames et Messieurs,

La mise en œuvre la promotion de l'économie verte devrait permettre de créer plus d'emplois, notamment en faveur des jeunes. Tel est le message que les jeunes francophones, réunis à Niamey en janvier 2012 dans le cadre du Forum International Francophone « Jeunesse et Emplois Verts », m'ont demandé de transmettre au présent sommet.

Toutefois, il va sans dire que la transition vers une économie verte devra respecter les réalités socio-économiques et l'espace politique de chaque pays et reposer sur certains

principes importants de la Déclaration de Rio, notamment le principe des responsabilités communes mais différenciées.

MESDAMES ET MESSIEURS,

La gouvernance du développement durable commande la promotion d'un certain nombre de valeurs dont la démocratie, la bonne gouvernance et la justice sociale.

La bonne gouvernance doit, selon nous, s'appuyer sur des initiatives nationales, régionales, mais aussi locales ou même sectorielles, pour faire progresser les actions concourant à la protection de l'environnement. En effet, la mise en œuvre effective des politiques de développement durable à leur niveau pertinent, national ou local, permettra de tester la faisabilité des objectifs de développement convenus au plan international, et de créer les outils les mieux adaptés au contexte pour leur réalisation.

S'agissant justement du cadre institutionnel global du développement durable, je voudrais réaffirmer le soutien du Niger à la Déclaration Consensuelle Africaine pour Rio+20, notamment la nécessité de renforcer, consolider et transformer le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUÉ) en institution internationale spécialisée pour l'environnement, basée à Nairobi au Kenya. Cette réforme doit également concerner les autres institutions internationales de développement, en particulier celles de Bretton Woods pour les rendre plus aptes à contribuer à l'émergence d'un monde plus juste.

MESDAMES ET MESSIEURS,

En réitérant toutes mes félicitations au Gouvernement du Brésil et à l'Organisation des Nations Unies pour la parfaite organisation de cet évènement historique, je forme le vœu que notre présente rencontre marque la solidarité de notre génération envers les générations futures. Nous avons en effet le devoir impérieux de leur laisser en héritage

un monde plus juste, plus humain, un monde où l'humanité est réconciliée avec elle-même et avec la nature.

Je vous remercie de votre aimable attention.